

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 24 SEPTEMBRE 2018

PROCÈS-VERBAL de la réunion extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'Hôtel de Ville, le lundi 24 septembre 2018 à 18 h 30.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents : *M. Rémy Guay, conseiller
M. Luc Cauchon, conseiller
Mme Nadine Tremblay, conseillère
M. Réal Asselin, conseiller
Mme Solange Lapointe, conseillère
M. Bernard Harvey, conseiller*

Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon

Étaient également présents :

*Mme Brigitte Harvey, directrice générale
M. Daniel Desmarteaux, directeur des travaux publics et directeur général adjoint*

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR **RÉSOLUTION NO. 11444-09-18**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET RÉSOLU UNANIMENT QUE l'avis de convocation ainsi que l'ordre du jour transmis soient adoptés.

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018.**
- 4. Appel d'offres, soumissions, contrats et demandes de prix**
 - 4.1 Autorisation de signature – Acquisition du 32 rue Saint-Philippe
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
 - 5.1 Politique d'investissement du fonds de la région de la Capitale-Nationale – Projet de remplacement du système de réfrigération de l'Aréna
 - 5.2 Programme de soutien aux projets structurants améliorant les milieux de vie, volet régional - Projet de remplacement du système de réfrigération de l'Aréna
 - 5.3 Programme de soutien aux projets structurants améliorant les milieux de vie, volet municipal – Projet de remplacement du système de réfrigération de l'Aréna
- 6. Travaux Publics**
- 7. Urbanisme et environnement**
- 8. Sécurité incendie**
- 9. Loisirs, culture et tourisme**
- 10. Avis de motion et règlements**
- 11. Comptes**
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR**
- 13. Levée de l'assemblée**

3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAL **RÉSOLUTION NO. 11445-09-18**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET RÉSOLU UNANIMENT QUE les membres du conseil municipal acceptent le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 septembre 2018 et ce avec dispense de lecture; une copie dûment certifiée leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19).

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 24 SEPTEMBRE 2018

4. APPEL D'OFFRES – SOUMISSIONS, CONTRATS ET DEMANDES DE PRIX

4.1 AUTORISATION DE SIGNATURE - ACQUISITION DU 32 RUE SAINT-PHILIPPE RÉSOLUTION NO. 11446-09-18

ATTENDU QUE la Ville de Clermont a fait une offre pour l'acquisition d'une propriété située au 32 rue Saint-Philippe à Clermont ;

ATTENDU QU'en date du 17 septembre 2018, madame Brigitte Harvey, directrice générale a procédé à l'acceptation de la promesse de vente faite par la compagnie Gagné Isabelle Patry Laflamme & Associés;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU UNANIMENT QUE la Ville de Clermont procède à l'acquisition de la propriété du 32 rue Saint-Philippe, lot numéro 3 256 917 au cadastre du Québec, au prix de 42 000 \$.

QUE Me Lise Robitaille, notaire, soit autorisée à préparer le contrat notarié pour l'acquisition de la propriété.

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

5.1 PROGRAMME DU FONDS DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE PROJET DE REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION DE L'ARÉNA RÉSOLUTION NO. 11447-09-18

ATTENDU QUE la Ville de Clermont doit procéder, au printemps 2019, au remplacement du système de réfrigération de l'aréna ;

ATTENDU QUE ces travaux sont requis afin de remplacer le gaz R-22 utilisé actuellement dans le système de réfrigération par un gaz synthétique de nouvelle génération ;

ATTENDU QUE les coûts de remplacement du système de réfrigération sont estimés à 833 731,98 \$ et qu'une aide financière de 333 472,79 \$ a été confirmée par le ministère du loisir et du sport au gouvernement du Québec ;

ATTENDU QUE cet équipement est catégorisé supralocal, justifié par son utilisation régionale et ses importants coûts déficitaires d'opération ;

ATTENDU QUE la Ville de Clermont désire obtenir une aide financière pour consolider le coût des travaux ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET RÉSOLU UNANIMENT QUE la Ville de Clermont dépose une demande d'aide financière de 50 000 \$ dans le cadre du Programme d'investissement de la région de la Capitale-Nationale de la MRC de Charlevoix-Est.

QUE madame Brigitte Harvey, directrice générale, soit autorisée à signer tous les documents requis à cet effet.

QUE la présente résolution soit adressée à monsieur Martin Guérin, agent de développement économique, MRC de Charlevoix-Est, 172 Boul. Notre-Dame, Clermont, G4A 1G6.

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 24 SEPTEMBRE 2018

5.2 PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS AMÉLIORANT LES MILIEUX DE VIE – VOLET RÉGIONAL PROJET DE REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION DE L'ARÉNA RÉSOLUTION NO. 11448-09-18

ATTENDU QUE la Ville de Clermont doit procéder, au printemps 2019, au remplacement du système de réfrigération de l'aréna ;

ATTENDU QUE ces travaux sont requis afin de remplacer le gaz R-22 utilisé actuellement dans le système de réfrigération par un gaz synthétique de nouvelle génération ;

ATTENDU QUE les coûts de remplacement du système de réfrigération sont estimés à 833 731,98 \$ et qu'une aide financière de 333 472,79 \$ a été confirmée par le ministère du loisir et du sport au gouvernement du Québec ;

ATTENDU QUE cet équipement est catégorisé supralocal, justifié par son utilisation régionale et ses importants coûts déficitaires d'opération ;

ATTENDU QUE la Ville de Clermont désire obtenir une aide financière pour consolider le coût des travaux ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME NADINE TREMBLAY ET RÉSUO UNANIMENT QUE la Ville de Clermont dépose une demande d'aide financière de 25 000 \$ dans le cadre du volet régional du Programme de soutien aux projets structurants améliorant les milieux de vie, de la MRC de Charlevoix-Est.

5.3 PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS AMÉLIORANT LES MILIEUX DE VIE – VOLET MUNICIPAL PROJET DE REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION DE L'ARÉNA RÉSOLUTION NO. 11449-09-18

ATTENDU QUE la Ville de Clermont doit procéder, au printemps 2019, au remplacement du système de réfrigération de l'aréna ;

ATTENDU QUE ces travaux sont requis afin de remplacer le gaz R-22 utilisé actuellement dans le système de réfrigération par un gaz synthétique de nouvelle génération ;

ATTENDU QUE les coûts de remplacement du système de réfrigération sont estimés à 833 731,98 \$ et qu'une aide financière de 333 472,79 \$ a été confirmée par le ministère du loisir et du sport au gouvernement du Québec ;

ATTENDU QUE cet équipement est catégorisé supralocal, justifié par son utilisation régionale et ses importants coûts déficitaires d'opération ;

ATTENDU QUE la Ville de Clermont désire obtenir une aide financière pour consolider le coût des travaux ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET RÉSUO UNANIMENT QUE la Ville de Clermont dépose une demande d'aide financière de 72 916 \$ dans le cadre du volet municipal du Programme de soutien aux projets structurants améliorant les milieux de vie, de la MRC de Charlevoix-Est.

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8. SÉCURITÉ INCENDIE

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 24 SEPTEMBRE 2018

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

11. COMPTES

12. DIVERS

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION NO. 11450-09-18

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN QUE
l'assemblée soit levée à 18 h 37.

Jean-Pierre Gagnon
Maire

Brigitte Harvey
Directrice générale

VRAIE COPIE CERTIFIÉE


Brigitte Harvey
Directrice générale